

Séminaire avec des organes nationaux spécialisés dans la lutte contre le racisme et la discrimination raciale

Le racisme et la discrimination raciale dans l'emploi

26 – 27 mai 2011

Strasbourg, Bâtiment AGORA – Salle G01

Questions à discuter

Discussions groupe de travail 1:

Quelles sont les mesures juridiques et pratiques nécessaires pour que le poids des responsabilités afin d'éliminer la discrimination ne repose pas uniquement sur les victimes qui exercent les recours juridiques ou autres, mais passe aux autorités et employeurs chargés de mettre en œuvre les politiques ?

Quels sont les défis que ce changement d'orientation apporterait à votre État membre/votre organe spécialisé et comment pourraient-ils être surmontés ?

Quel soutien pourrait fournir la Recommandation de politique générale de l'ECRI à ce processus ?

Discussions groupe de travail 2:

Quelles mesures devraient être prises afin d'améliorer la connaissance de leurs droits par les groupes les plus vulnérables victimes de discrimination ?

Quels sont, à cet égard, les défis à surmonter lors de la mise en œuvre des bonnes pratiques, par votre État membre/votre organe spécialisé et comment pourraient-ils être surmontés ?

Quel soutien pourrait fournir la Recommandation de politique générale de l'ECRI à ce processus ?

Quels sont, dans ce domaine, les modèles de bonnes pratiques ou de mise en œuvre, qui pourraient nécessiter un examen plus approfondi par l'ECRI ?

Discussions groupe de travail 3:

Comment les employeurs de votre État membre pourraient-ils améliorer leurs pratiques, de manière à respecter leurs responsabilités d'employeur pour l'égalité des chances ?

Quelles mesures juridiques ou pratiques devraient être prises pour s'assurer que de telles pratiques soient améliorées dans les délais fixés ?

Dans ce domaine, quelles sont les bonnes pratiques pouvant nécessiter un examen plus approfondi par l'ECRI ?

Quel soutien pourrait fournir la Recommandation de politique générale de l'ECRI à ce processus ?

Discussions groupe de travail 4:

Quels sont les défis à relever dans l'application de sanctions efficaces, proportionnées et dissuasives lors de discrimination dans votre État membre ?

Quelles sont les mesures juridiques et pratiques à prendre pour surmonter ces défis ?

Quel soutien pourrait fournir la Recommandation de politique générale de l'ECRI à ce processus ?

Discussions au cours de la session 3 – première partie :

Quelles sont les mesures juridiques et pratiques nécessaires afin d'améliorer l'efficacité de l'organe spécialisé de votre Etat membre ?

Quels sont, à cet égard, les défis à surmonter par votre Etat membre et comment pourraient-ils être surmontés ?

Quel soutien pourrait fournir la Recommandation de politique générale de l'ECRI à ce processus ?

Discussions au cours la session 3 – seconde partie :

Comment l'accès à des recours juridiques ou autres par les victimes de discrimination peut-il être amélioré ?

Qu'est-ce qui fonctionne bien dans votre État membre/votre organe spécialisé ?

Pouvez-vous identifier des bonnes pratiques visant à l'amélioration de l'accès par les victimes aux recours juridiques et qui pourraient nécessiter un examen plus approfondi par l'ECRI ?